

27.09.2010 - 13:39 Uhr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC Un vrai partenariat social et un meilleur climat de travail avec la nouvelle cheffe du DFF !

Bern (ots) -

Toutes nos félicitations, Madame Widmer-Schlumpf, et bienvenue au Département fédéral des finances ! », tels sont les souhaits adressés à la nouvelle ministre des Finances - désignée aujourd'hui dans ses fonctions - par la Communauté négociation du personnel de la Confédération (CNPC) des syndicats APC, ssp, garaNto et l'Association du personnel de la police judiciaire fédérale (AP PJF). Le personnel de la Confédération et ses associations placent beaucoup d'espoir dans la nouvelle cheffe du personnel de la Confédération.

Après des années de politique du personnel difficiles, la CNPC se réjouit de pouvoir collaborer activement et en toute satisfaction avec la Conseillère fédérale. Elle espère qu'il lui sera possible de vivre avec elle un partenariat revivifié et pratiqué de manière ouverte. Comme ce sera le cas de la part de la CNP. À cet égard, il sera important que le personnel fédéral regagne la considération dont il a souvent été privé depuis 2003. La CNPC espère que le calme réapparaîtra sur le front des réorganisations improductives et que le climat de travail soit activement amélioré. Ici, il est important que le Conseil fédéral mette rapidement en oeuvre les recommandations émises en 2009 par la Commission de gestion en faveur d'une politique du personnel uniforme pour toute l'administration et que l'Office fédéral du personnel soit à nouveau doté des moyens et des compétences nécessaires à ses activités. La nouvelle ministre des Finances peut influencer de manière déterminante la motivation, la reconnaissance et la satisfaction au sein de l'administration fédérale et de son personnel, donc également la qualité et l'efficacité traditionnelles de leur travail.

Contact:

Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38
Rolf Zimmermann, secrétariat de la CNPC, tél. 079 756 89 50

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100610929> abgerufen werden.